

## LETTRE DE DECHARGE TRANSPORT D'UN ENFANT MINEUR 2024/2025

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Père, Mère, Tuteur (barrer les mentions inutiles) de l'enfant mineur \_\_\_\_\_, déclare :

- autoriser mon fils /ma fille à effectuer les déplacements avec le Club de hockey-sur-Glace « LES OURS DE VILLARD-DE-LANS » au cours de la saison sportive 2024/2025 ;
- dégager de toute responsabilité l'association concernant les blessures et dommages qui pourraient être occasionnés à mon enfant ou à un tiers lors de ces déplacements ;
- dégager de toute responsabilité les personnes utilisant leur véhicule personnel en tant qu'accompagnateur lors des compétitions organisées à l'extérieur.

Date et signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »

## ENGAGEMENT DU CONDUCTEUR CONCERNANT LE TRANSPORT D'UN ENFANT MINEUR 2024/2025

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, m'engage à transporter des enfants dans mon véhicule pour un déplacement qu'aux conditions que le contrôle technique de mon véhicule soit à jour, que mon véhicule soit équipé des dispositifs de sécurité exigés par la loi et atteste ne pas avoir été déjà verbalisé pour conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants.

Date et signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »

## AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE 2024/2025

Licencié mineur : Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, accepte\* / n'accepte pas\* que mon enfant \_\_\_\_\_ sois pris en photo ou en vidéo par le club de Hockey-sur-Glace « LES OURS DE VILLARD-DE-LANS ».

Licencié majeur : Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, accepte\* / n'accepte pas\* d'être sois pris en photo ou en vidéo par le club de Hockey-sur-Glace « LES OURS DE VILLARD-DE-LANS ».

En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction du droit à l'image de mon enfant\* / de moi-même\*, et ne demander aucune contrepartie à l'Association, et ce pour une durée indéterminée.

Je donne l'autorisation au club de Hockey-sur-Glace « LES OURS DE VILLARD-DE-LANS » de présenter l'image de mon enfant\* / de moi-même\* dans le respect des droits de la personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par l'Association (site internet, réseaux sociaux, presse écrite, presse audiovisuelle, presse informatique, affichages et publications publicitaires et promotionnels, plaquettes commerciales ou de présentation, autres ...)

Le club de hockey-sur-glace « LES OURS DE VILLARD », s'engage à ce que les images exploitées ne portent pas atteinte à la dignité humaine, à son intimité, à son honneur et à sa réputation.

(\*) Rayer la mention inutile

Date et signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »